

Accompagner des familles de Roms à Ablon.

Depuis le mois de Novembre 2012 quelques familles de Roms expulsées de Villejuif occupent une maison vide appartenant à la SNCF Elles vivent dans des conditions sanitaires dramatiques puisque l'eau a été coupée

Elles sont suivies (en particulier les femmes enceintes et les enfants en bas âge par l'Association Première Urgence / Aide Médicale Internationale (PU/AMI). Une procédure d'expulsion est en route et le verdict devrait être prononcé le 17 Octobre.

Cette minorité mal aimée et qui est en difficulté d'intégration, du fait de leur exclusion et précarité, a ému quelques personnes qui ont formé, depuis le mois de Juin 2013, un « collectif d'accompagnement ».

Au-delà des circulaires, des diatribes politiques, ce sont des hommes, des femmes et des enfants, des citoyens européens, qui, fuyant des conditions de vie extrêmement pauvres dans leur pays, cherchent refuge dans nos cités. Les accompagner, c'est donner et recevoir de la Vie.

Quelle joie! Pour Yuseph, Christina, Bianca ou Isabella quand l'un de nous leur rend visite, leur apprend l'alphabet ou les accompagne au tribunal.

Notre collectif souhaite leur donner de la place, en reconnaissant leurs droits, dans le respect des lois du vivre ensemble.

Ne laissons pas grandir en nous l'idée qu'ils ne sont pas intégrables, comme des juifs ou des tziganes en d'autres temps ! ...

Ne baissons pas les bras face à un problème européen, qui date de nombreuses décennies. Mais, à l'échelle d'Ablon, prenons notre part dans la recherche de solutions acceptables pour tous.

Collectif d'accompagnement

collectif.roms.ablon@gmail.com



Notre collectif appuie son action sur la circulaire interministérielle du 26/08/2013 traitant de la question Roms. Cette dernière invite à « un traitement égal et digne de toute personne en situation de détresse sociale », et conclut ainsi:

« C'est la mobilisation de l'ensemble des partenaires, et des moyens de chacun, intervenant le plus en amont possible, qui permettra d'identifier et de mettre en œuvre les solutions d'insertion les plus adéquats, dans un double objectif de fermeté en matière de sécurité et d'humanité dans la prise en charge des personnes. »